

25 000 \$ de bourses d'études remises lors de la**Soirée distinction jeunesse**

Sainte-Marie, 20 octobre 2022 — Le mercredi 19 octobre avait lieu la 9^e édition de la Soirée distinction jeunesse dans le but de remettre 25 000 \$ en bourses d'études. Encore cette année, les Caisses Desjardins de La Nouvelle-Beauce et de Beauce-Centre se sont rassemblées pour offrir 30 bourses aux étudiants du secondaire, de la formation professionnelle, collégiale et universitaire.

Pour cette édition, une formule hybride a été privilégiée afin de faire la remise des bourses. Tous les étudiants inscrits au programme de bourses ont pu suivre la soirée en ligne et 25 d'entre eux ont pu vivre le tout en présentiel au Campus Sainte-Marie du Cégep Beauce-Appalaches.

Bourses remises lors de la soirée :

- 10 bourses de 100 \$ pour le secondaire
- 2 bourses de 500 \$ pour la formation professionnelle
- 8 bourses de 1 000 \$ pour la formation collégiale
- 10 bourses de 1 500 \$ pour la formation universitaire

Bourses d'études

Le programme de bourses des Caisses Desjardins de La Nouvelle-Beauce et de Beauce-Centre s'adresse uniquement aux jeunes membres de celles-ci. Il est voué à l'appui financier de nos jeunes. Desjardins est fier d'appuyer le développement des expertises et des savoirs, la création d'emplois et l'engagement social de notre relève. Depuis 9 ans, plus de 200 000 \$ ont donc été remis dans le cadre de ce programme à des étudiants de moins de 30 ans du secondaire jusqu'à l'université.

Retour des inscriptions en mars

Le programme sera de retour l'an prochain. Une fois de plus, les inscriptions se dérouleront du 1^{er} au 31 mars 2023. Déjà, il est possible de créer son profil en vue de l'inscription au lien suivant : boursesdesjardins.com.

-30-

Renseignements :

Marie-Noëlle Sylvain
Conseillère Communication et vie associative
418 387-5456 poste 7274131
marie-noelle.sylvain@desjardins.com